

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Procès-verbal de la séance du lundi 18 décembre 2023**

Le Conseil municipal, légalement convoqué en application du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DROUET, le lundi 18 décembre 2023 à 20 heures 00, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour :**

**Approbation du Conseil municipal du 27 novembre 2023**

**Décisions du Maire :**

**Propositions de délibération :**

DETR – DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC

Square - plan de financement

FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE

Groupement de commandes 2024

#### **Infos et points divers :**

CCCR : actualités

CCAS : actualités

Voirie : prévision travaux 2024

Parcelle YN89 : acquisition (portion chemin rand.)

Journal Hermitois : point édition

#### **Dates à retenir :**

Prochain conseil municipal : *à définir*

Vœux 2024 : samedi 20 janvier à 11h

Présents : Monsieur Alain DROUET, Monsieur François SALGÉ, Madame Vérane MAILLER, Monsieur Christophe Riant, Monsieur Éric SOETAERT, Monsieur Olivier BIZIEUX, Madame Lucie OGER, Monsieur Stéphane VERDIER, Madame Eloïse DROUET, Monsieur Jean-Jacques BESNIER, Monsieur Emmanuel SAUVAGE DE BRANTES ;

Absents représentés : Monsieur Jean-François LECLERC, Monsieur Louis DE BEAUNAY, Madame Geneviève RIPPON ;

Absents et Absents excusés : .

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de la séance : Madame Eloïse DROUET, Madame Betty BLINÉ, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code général des collectivités territoriales.

## Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal

### Achats

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	DÉSIGNATION	INTERVENANT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2023_069	22/11/2023	COMMUNE	GUIRLANDE LUMINEUSE LED BLEU - DECORATION NOEL	CITYLUM	814,83	977,80
2023_71	27/11/2023	COMMUNE	ARBUSTES	AUX SERRES HERMITOISES	414,55	456,00
2023_74	07/12/2023	COMMUNE	IMPRESSION JOURNAL COMMUNAL	IMPRIMERIE LESAG RICARDEAU	1 226,00	1 471,20
2023_75	07/12/2023	COMMUNE	CYLINDRE PORTE ENTREE MAIRIE	EI DIDIER LEDRU	224,32	269,18

### Locations

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	NOM LOUEUR	ADRESSE	MONTANT LOCATION
2023_070	23/11/2023	COMMUNE	HEGESIPPE	La Robilière	200,00
2023_073	30/11/2023	COMMUNE	CHAIGNEAU	78 bis rue de la Gravelle (37390 CERELLES)	200,00

Le procès-verbal du 27 novembre 2023 a été adopté à l'unanimité.

## Délibérations du conseil

### DE\_2023\_064 DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC

Monsieur le Maire informe que la Préfecture a renouvelé pour 2024 l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL).

Dans ce contexte, la Collectivité annonce poursuivre la rénovation du centre bourg par son projet d'aménagement d'un espace public aux fins de répondre aux besoins de la population.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces travaux, la Collectivité souhaite déposer une demande d'aide financière.

Le plan de financement du projet susmentionné est le suivant :

LIBELLES		MONTANTS HT		MONTANTS TTC
Rénovation pont		7 550.00 €		9 060.00 €
Terrassement-maçonnerie		20 414.12 €		24 496.94 €
Végétalisation		218.04 €		239.84 €
Mobilier table-bancs (2 unités)	1 292.70 € x 2 =	2 585.40 €	1 551.25 € x 2 =	3 102.50 €
Abribus		5 625.95 €		6 750.00 €
Support vélos (4 unités)	189.00 € x 4 =	756.00 €	233.80 € x 4 =	935.20 €

**Coût prévisionnel** : **37 149.51 € HT** (soit 44 584.48 € TTC)

Autofinancement communal (20 %) : 7 429.90 € HT

Etat – DETR-DSIL (dans la limite de 80%) : 29 719.60 € HT

Les travaux d'aménagement débuteront au premier semestre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOPTE** le projet d'aménagement pour cet espace public et les modalités de son financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL) pour l'année 2024.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0**

**Abstention : 0 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 20/12/2023 et de l'affichage le 20/12/2023

SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 20/12/2023 037-213701162-20231218-DE\_2023\_064-DE

**DE\_2023\_065 FDSR 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE**

Vu le dispositif du Fonds départemental de solidarité rurale pour l'année 2024 ;

Vu la programmation prévisionnelle des travaux de restauration de la voirie communale retenue pour 2024 ;

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire présente la priorisation desdits travaux à l'appui de l'étude technique suivante :

TYPE DE VOIE LIEU - MISSION AMOA	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
Route de Montrouveau (1 <sup>ère</sup> partie)	35 206.00	42 247.20
Route de Montrouveau (2 <sup>ème</sup> partie)	32 000.00	38 400.00
Honoraires mission AMOA	1 800.00	1 800.00
<b>TOTAL</b>	<b>69 006.00</b>	<b>82 447.20</b>

Démarrage des travaux au second semestre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la priorisation des travaux de restauration de la voirie communale programmée en 2024 ;
- **ADOPTE** l'étude technique ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre du Fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) pour l'année 2024 au titre de l'enveloppe « socle ».
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

**Résultat du vote : Adoptée****Votants : 14 Pour : 10 Contre : 2****Abstention : 2 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 20/12/2023 et de l'affichage le 20/12/2023  
SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 20/12/2023 037-213701162-20231218-DE\_2023\_065-DE

**Infos et points divers :****CCCR : actualités**

Monsieur le Maire rapporte que le parc d'activité à Autrèche en expansion (implantation d'Intersport) amène une réflexion sur l'ouverture d'une crèche dont la gestion relèverait de la Communauté de communes. La Caisse d'allocations familiales (CAF), favorable à ce projet, annonce qu'elle pourrait allouer une dotation : la Communauté de communes entamera donc les démarches en ce sens.

Autre sujet en réflexion, un domaine privé de 10 hectares (La Besnadière) retient actuellement l'attention de la Communauté de communes pour son cadre et ses infrastructures : un projet visant pour partie la culture et pour partie l'hôtellerie doit encore être approfondi par des professionnels qualifiés aux fins de mesurer le potentiel du site.

Enfin, le dojo au Judo Club de Château-Renault mais également des salles de sport annexes jugés en mauvais état, nécessitent de penser à une nouvelle structure d'accueil plus adaptée pour accueillir dans de bonnes conditions les associations sportives du Castelrenaudais.

Monsieur le Maire termine par la question posée sur l'attendu de la mise à disposition « gratuite » des salles communales pour l'ensemble des collectivités du territoire : en réflexion.

**CCAS : actualités**

Monsieur le Maire informe que le marché dominical ce 17 décembre a été un succès avec une forte mobilisation notamment pour la remise des paniers garnis à nos Seniors. L'animation du CCAS ici s'est particulièrement distinguée par la disponibilité et l'implication de tous ses bénévoles : Madame Vérane MAILLER les remercie chaleureusement.

La communication sur cet événement largement diffusée (entre autres par le passage à France Bleu Touraine de Madame Lucie OGER) a avantagement contribué au succès de cette matinée festive.

**Voirie : prévision travaux 2024**

Monsieur le Maire fait savoir que le SIEIL va débiter en début d'année les travaux rue de l'Ermitage et rue du 11 Novembre 1918 dans le cadre de la dissimulation des réseaux : une réunion de piquetage se tiendra préalablement le 16 janvier.

Monsieur Christophe Riant informe par ailleurs qu'un busage est envisagé au sortir des Hermites direction Montoire-sur-le-Loir aux fins de sécuriser l'axe pour les piétons.

**Parcelle YN89 : acquisition (portion chemin rand.)**

Monsieur le Maire annonce à l'Assemblée que la parcelle de terre YN89 au lieu-dit Les Janvrys a été officiellement acquise par la Commune par acte notarié visé ce 11 décembre dernier : cette acquisition va permettre de poursuivre un chemin de randonnée pour lequel des travaux de terrassement sont à prévoir. A cette fin, la société SARL VALLIS a présenté un devis de 2 109.00 euros TTC, accepté sur le principe.

**Plaque de cocher**

Monsieur le Maire rappelle que la « plaque de cocher », identifiée dernièrement dans le bourg, a été expédiée à l'association Henri Bouillant située dans le Loiret pour être restaurée et reproduite. Au retour, la reproduction de la plaque sera installée en lieu et place de l'original, lequel sera soigneusement conservé en Mairie : opération réalisée dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine communal.

**Val de Loire Fibre**

Monsieur le Maire informe que Val de Loire Fibre a communiqué dernièrement sur le déploiement de la fibre avec 365 prises annoncées « éligibles », ce qui ne convient pas l'Assistance au vu des nombreux problèmes

de réseaux encore constatés sur la Commune et qui devront être signalés au correspondant en charge de ces dysfonctionnements.

#### INSEE - campagne recensement INSEE

Suite à la campagne de recensement réalisée en début d'année, Monsieur le Maire rapporte que l'INSEE a communiqué les chiffres relatifs à la population légale de la Commune et qui se lisent comme suit : populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sur la base des enquêtes de recensement de 2019 à 2023)

- Population municipale : 563
- Population comptée à part : 10
- Population totale : 573

Ces nouvelles populations légales seront authentifiées par décret avant la fin de l'année et seront accessibles sur le site Internet *insee.fr*.

#### Société RWE Renouvelables France

Monsieur le Maire rappelle que la société RWE déposera en Mairie ce 20 décembre les dossiers de demande de permis de construire destinés pour instruction aux services de la DDT (projet central solaire photovoltaïque – accès voies communales et chemins ruraux).

#### Dates à retenir :

Prochains conseils municipaux : mercredi 31 janvier, lundi 26 février, vendredi 29 mars

Vœux 2024 : samedi 20 janvier à 11h

***L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil municipal est close à 22 h 10.***

#### TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 18 décembre 2023 par objet

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
18/12/2023	DE_2023_064	DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC	108
18/12/2023	DE_2023_065	FDSR 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	109

#### TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 18 décembre 2023 par numéro

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
18/12/2023	DE_2023_064	DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC	108
18/12/2023	DE_2023_065	FDSR 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	109

#### TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 18 décembre 2023 par nomenclature


DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
<b>7.5 Subventions</b>			
18/12/2023	DE_2023_064	DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC	108
18/12/2023	DE_2023_065	FDSR 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	109

## Signatures

**Le Maire**  
Alain DROUET

**L'élue secrétaire de séance**  
Eloïse DROUET

Convocation

 mairie@leshermites.fr	Réception confirmée le 12/12/2023 à 18:42
 a.drouet@leshermites.fr	
 f.salge@leshermites.fr	Réception confirmée le 14/12/2023 à 15:15
 v.mailler@leshermites.fr	
 c.riant@leshermites.fr	Réception confirmée le 14/12/2023 à 09:00
 soetaert.eric@gmail.com	
 bizieux.olivier@wanadoo.fr	
 ogermadeleine@gmail.com	Réception confirmée le 12/12/2023 à 19:15
 jf-leclerc@orange.fr	Réception confirmée le 12/12/2023 à 19:23
 louis-de-beaunay@orange.fr	Réception confirmée le 13/12/2023 à 21:29
 verdierstephane@orange.fr	
 feha.drouet@gmail.com	
 jjbesnier@hotmail.fr	Réception confirmée le 13/12/2023 à 13:09
 genevieverippon@hotmail.fr	
 edebrantes@gmail.com	Réception confirmée le 13/12/2023 à 11:40

République Française  
Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES  
COMMUNE DE LES HERMITES

## LISTE DE PRESENCE

Réunion du 18/12/2023

Date de la convocation : 12/12/2023

NOM	FONCTION	SIGNATURE
DROUET Alain	Maire	
SALGÉ François	Adjoint Au Maire	
MAILLER Véra	Adjointe Au Maire	
RIANT Christophe	Adjoint Au Maire	
SOETAERT Éric	Conseiller Municipal	
BIZIEUX Olivier	Conseiller Municipal	
OGER Lucie	Conseillère Municipale	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	Représenté par MAILLER Véra
DE BEAUNAY Louis	Conseiller Municipal	Représenté par SALGÉ François
VERDIER Stéphane	Conseiller Municipal	
DROUET Eloïse	Conseillère Municipale	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
RIPPON Geneviève	Conseillère Municipale	Représentée par DROUET Eloïse
SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel	Conseiller Municipal	

Elue secrétaire de séance : Eloïse DROUET